

Le contrat de rivière Lesse

Le courrier de la Lesse de novembre 2012—N°44

La prolifération végétale dans les ruisseaux

Lorsque nos cours d'eau sont perturbés par une pollution importante, de nature organique ou minérale, il s'en suit un déséquilibre de l'hydro-système que l'on peut détecter, entre autre, par les proliférations végétales. La capacité des végétaux à croître et à prospérer dans les milieux aquatiques est la résultante d'interactions entre :

1. les stratégies biologiques et écologiques des végétaux : les espèces n'ont pas toutes le même potentiel proliférant ;
2. les types de milieux et les paramètres environnementaux (lumière, exposition, température...). Lorsqu'une prolifération végétale est détectée, il est important d'agir car, non seulement, elle est le signe d'une pollution, mais elle conduit aussi souvent à une dégradation de la qualité physicochimique et biologique des eaux et à une augmentation des coûts, voire une remise en cause de certains usages des cours d'eau (production d'eau potable, pêche, baignade...).

Dans nos rivières, *Ranunculus fluitans* fait partie des végétaux aquatiques présentant un risque de prolifération de par ses caractéristiques biologiques et écologiques. Ainsi, d'une part ses grandes possibilités de variations morphologiques lui permettent de s'adapter aux différents paramètres morpho-dynamiques du milieu ; d'autre part, son taux de croissance élevé et son mode de reproduction par multiplication végétative (fragmentation de morceaux de tiges qui ont la capacité de se bouturer facilement) lui assurent une dissémination importante. Cette espèce proliférera dans des milieux : 1) lumineux, leur besoin en éclaircissement étant important, 2) à courant modéré à rapide, 3) rhéophiles, caractérisés par la présence de cailloux et de substrats grossiers, dont la stabilité favorise son ancrage, 3) calcaires à marno-calcaires, cette espèce étant calciphile et 4) moyennement à fortement minéralisés (milieux eutrophes).

La prolifération de cette espèce, signe d'une pollution en éléments minéraux - essentiellement sels d'azote et de phosphore (milieux hypertrophes) - peut provoquer de sérieux obstacles à l'écoulement.

Merci à Jean Leurquin et Marie-Thérèse Romain pour leurs conseils lors de la rédaction de cet article.

Sensibilisation des élèves de Celles



Les élèves de l'école de Celles ont pu se rendre compte de la qualité du ruisseau du Grand Etang grâce aux petites bêtes qu'ils y ont pêchées. Un indice biotique et des petits jeux animés par la cellule de coordination du CR Lesse leur ont permis de mieux connaître les macro-invertébrés (mollusques, crustacés, vers et insectes). Plus d'infos sur :

<http://ecoledecelles.blogspot.be/>

Saviez-vous que...



Offrir des fleurs, c'est bien oui mais... pas n'importe lesquelles!

Les jolies fleurs multicolores que vous achetez ont souvent une empreinte écologique catastrophique.

Dans nos pays elles sont pour la plupart cultivées dans des serres chauffées, avec une utilisation plus ou moins importante d'engrais chimiques et d'insecticides. D'autres sont cultivées dans de lointains pays, à force d'arrosage, dans des conditions humaines pas toujours idéales, et parcourent de grandes distances en avion, dans des emballages plastifiés, pour arriver en bonne condition et rapidement.

Afin de vous guider dans votre achat, n'hésitez pas à demander ces informations auprès de votre fleuriste. Vous pourrez ainsi éviter ou diminuer l'achat de fleurs au lourd bilan écologique au profit de produits locaux. Ou offrez les fleurs de votre jardin !

Nettoyage de la Lesse par des jeunes Bruxellois de l'asbl Seuil



Dans l'optique de sensibiliser les jeunes au respect de l'environnement, l'asbl Seuil (service d'accrochage scolaire) a demandé au Contrat de rivière d'organiser une journée de nettoyage des berges de la Lesse.

Le 4 octobre dernier, deux membres de la cellule de coordination et six jeunes et éducateurs ont embarqué dans les kayaks mis à leur disposition par la société Lesse Kayaks et ont nettoyé les berges entre Gendron et Anseremme.

Agenda

- **Le mardi 20 novembre à 16 h : Assemblée générale** à la salle du conseil communal à Beauraing.
- **Le jeudi 22 novembre de 8.30 à 13.00 h** à Marloie (Vieille Cense): Matinée d'information organisée par la Maison de l'urbanisme Famenne Ardenne et le Contrat de rivière Ourthe et Lesse « **Lutte contre les dégâts dus aux inondations. Quelles pistes pour les années à venir ?** Infos et Inscription avant le 13 novembre à info@mufa.be 084/45 68 60.
- Janvier- juin 2013 : **Cycle de formation du Pôle de Gestion différenciée** : 9 modules proposés. Voir sur <http://gestiondifferenciee.be/>

Un résumé de l'enquête publique sur l'Eau est disponible sur notre site internet dans la rubrique « Publications ». Consultez-le et donnez votre avis sur les mesures proposées avant le 18/01/2013.

Contrat de rivière Lesse, ASBL

Rue de Dewoin, 48

5580 Rochefort



Tél. : 084-222 665

info@crlesse.be

www.crlesse.be